



Compte rendu

SÉANCE D'ÉCHANGES POUR L'ÉLABORATION
DU PLAN D'ACTION PLURIANNUEL ET LA MISE
EN ŒUVRE DU **PLAN DIRECTEUR
D'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS
VACANTS**

2 février 2022

*Rédigé par le Centre de services de Gatineau
avec le soutien de la Section planification stratégique
22 Février 2022*

Table des matières

CONTEXTE DU PROJET	3
ACTIVITÉ DE PARTICIPATION CITOYENNE	3
DÉROULEMENT	4
SOMMAIRE DES PROPOS RECUEILLIS LORS DE LA CONSULTATION.....	5
LISTE DES PARTICIPANTS	8

Contexte du projet

Les inondations de 2017 et de 2019 ont laissé plus d'une centaine de terrains vacants qui ont été cédés à la Ville de Gatineau, créant ainsi des quartiers présentant un tissu urbain discontinu et dévitalisé à la suite de nombreuses démolitions.

Le 16 avril 2019, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDDO) est mandaté pour l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement des terrains vacants (CM-2019-252).

Le 6 juillet 2021, le conseil municipal adoptait le plan directeur d'aménagement des terrains vacants par la résolution CM-2021-512.

Plusieurs actions sont en cours et d'autres sont à venir pour être en mesure de présenter les livrables finaux au conseil municipal pour adoption en 2023. Pour réaliser ces livrables, le déploiement de la stratégie de collaboration convenue avec la communauté nécessite la tenue des travaux du comité de travail, des moyens d'information, des suivis, des validations, etc.

Activité de participation citoyenne

La soirée d'échanges s'est déroulée le 2 février 2022 en virtuel auprès des citoyens du quartier, des associations et des organismes communautaires dans les secteurs visés. L'invitation a été envoyée à l'ensemble des participants ayant contribué au plan directeur et même plus. Vingt-deux participants étaient présents à cette séance.

Cette activité visait à :

- Présenter les grandes lignes du plan de travail préparé par le comité interservices mandaté par le conseil pour l'élaboration du plan d'action et du processus de mise en œuvre;
- Échanger et bonifier ce plan de travail avec les partenaires provenant de la communauté;
- Présenter les différents livrables pour 2022 et 2023;
- Identifier les niveaux et moments d'engagement à leur élaboration par les partenaires provenant de la communauté – Stratégie de collaboration.

Déroulement

La séance d'échanges a débuté à 19 h et s'est terminée à 20 h 36. Elle s'est déroulée de la façon suivante :

- 19 h **Mot de bienvenue et explication du déroulement de l'activité**
- L'animatrice souhaite la bienvenue à tous;
 - Le chargé de projet en participation publique explique les différentes règles d'étiquette de la participation en ligne ainsi que le déroulement de la séance.
-
- 19 h 08 **Présentation de la démarche d'élaboration du plan d'action et de sa mise en œuvre**
- Courte introduction du plan directeur d'aménagement des lots vacants adopté, présentation de la démarche d'élaboration du plan d'action et de sa mise en œuvre.
-
- 19 h 22 **Période de questions**
- Possibilité pour les participants de poser des questions d'éclaircissements sur le contenu présenté ou d'émettre leurs commentaires.
-
- 19 h 34 **Présentation des lignes directrices pour l'élaboration d'une stratégie de collaboration**
- Présentation des niveaux, moments et outils de collaboration envisagés pour l'élaboration du plan d'action et de sa mise en œuvre possibles.
-
- 19 h 38 **Période de questions**
- Possibilité pour les participants de poser des questions d'éclaircissements sur le contenu présenté ou d'émettre leurs commentaires.
-
- 19 h 55 **Présentation du processus de mise en œuvre et ses composantes**
- Présentation des divers moyens et outils de la mise en œuvre.
-
- 20 h **Période de questions**
- Possibilité pour les participants de poser des questions d'éclaircissements sur le contenu présenté ou d'émettre leurs commentaires.
-
- 20 h 30 **Mot de la fin et les prochaines étapes**
- L'animateur remercie au nom de la Ville les citoyens et les organismes d'avoir participé et explique les prochaines étapes, ainsi qu'il invite à répondre au sondage.
 - Offre la possibilité à certains conseillers d'un court mot de la fin.

Sommaire des propos recueillis

PARTIE 1

Présentation de la démarche d'élaboration du plan d'action et de sa mise en œuvre (période de questions/commentaires no 1)	
Q :	Qui seront les maîtres d'œuvre de la stratégie?
R :	C'est l'Administration qui a le mandat d'élaborer le plan d'action du PDA. Le plan d'action servira à identifier les acteurs porteurs des interventions selon le degré de complexité ou d'engagement. Le processus s'attardera à la définition et au partage des rôles et responsabilités pour la suite.
Q :	Est-ce que des organismes et des citoyens feront partie du plan de suivi?
R :	Un comité de travail (interne/externe) sera composé d'organismes, partenaires et citoyens dans le cadre de la démarche. Pour le comité de suivi du plan d'action, les citoyens seront interpellés afin de déterminer les objectifs, la composition et les indicateurs de suivi pour la progression (objectifs, membres, évaluation, etc.) après l'adoption du plan d'action et de sa mise en œuvre par le conseil municipal.
Q :	Comment identifier les indicateurs pour juger de l'avancement du plan d'action?
R :	Ce sera le mandat du comité de travail interne/externe d'en faire la réflexion et discuter de son évaluation.
Q :	Est-ce que le plan concept de la zone motrice tiendra en compte les aménagements en place pour s'intégrer harmonieusement?
R :	Les aménagements présents sont tenus en compte dans la préparation du plan concept de la zone motrice.
Q :	Quels sont les développements des travaux du ruisseau Moreau?
R :	Les plans et devis sont en préparation. Les nouveaux terrains cédés seront intégrés dans la zone motrice. La communauté sera consultée prochainement sur l'aménagement des terrains adjacents à la zone de travaux du ruisseau Moreau et sur le reste de la zone motrice.
Commentaires :	<p>~ Il serait nécessaire que la Ville pose des actions afin de susciter l'engouement de la communauté et prévoie des budgets d'animation et d'embellissement des lots aménagés.</p> <p>~ Les gens n'ont pas tous accès à la technologie et au virtuel. Il faut prévoir des moyens autres pour les rejoindre.</p>

PARTIE 2

Présentation des lignes directrices pour l'élaboration d'une stratégie de collaboration (période de questions/commentaires no 2)	
Q :	Qui sera invité à répondre au sondage? Quel est le scénario pour rejoindre les gens (autre que virtuellement)?
R :	La préoccupation est retenue. Les participants sont invités à transmettre le sondage de ce soir dans leurs réseaux.
Commentaire :	~ <i>Plusieurs questions à se poser lors du processus pour ne pas démobiliser la communauté. Comment envisager l'après? Qui va s'en occuper? Qui va faire l'entretien?</i>

PARTIE 3

Présentation du processus de mise en œuvre et ses composantes (période de questions/commentaires no 3)	
Q :	Pourquoi refaire les mêmes exercices qui ont déjà été faits dans le PDA?
R :	La fiche descriptive de la boîte à outils du PDA ne donne pas tous les détails, tandis que le guide sera une prise en charge précise d'un lot (plans et devis). Les guides de la ville de Détroit sont de bons exemples d'inspiration.
Q :	Est-ce que des citoyens qui sont entourés de lots orphelins ont été approchés ou ont fait part de leur désir d'entretenir certains lots?
R :	Malheureusement, ce n'est pas une avenue possible. Les lots cédés à la Ville doivent demeurer à la collectivité. Des vérifications seront toutefois faites sur l'ajout d'aménagements floraux ou plantations.
Q :	Pourquoi ne pas autoriser ou tolérer cette avenue alors que ce ne sont pas de gros aménagements et les informer que ces lots doivent demeurer à la collectivité?
R :	Cette préoccupation est retenue et sera considérée.
Q :	Est-ce que des budgets sont déjà réservés pour appuyer la démarche?
R :	Un budget intéressant est disponible pour la mise en œuvre du PDA. Ce budget servira à la réalisation du plan d'action et des livrables l'accompagnant, mais aussi à un début d'interventions.
Q :	Est-ce que le CREDDO aura un rôle à jouer?
R :	Oui, il sera partie prenante de l'élaboration du plan d'action en tant que partenaire de la communauté.

Commentaires :	<ul style="list-style-type: none">~ Il faut bénéficier de l'expertise et des ressources de manière conjointe.~ Il faut prévoir les autorisations nécessaires en amont, afin d'éviter d'être promené au travers des différents services municipaux.~ Il serait avantageux de bénéficier de l'accompagnement par les agents de développement pour la mise en œuvre.~ Déterminer la limite des interventions pour les lots dits orphelins adjacents aux propriétés privées.~ Encourager l'inclusion de projets tels que les boîtes à livres.~ Il faut tenir compte que certains citoyens pourraient s'opposer à ce genre d'aménagements désirant conserver une certaine intimité.~ On devrait avoir en aval tous les éléments techniques et logistiques avant le déploiement.~ Préparation d'un guide d'aménagement spécifique aux lots orphelins avec les limites permises. Le tout permettrait d'agir plus rapidement et pourrait engendrer des économies pour la Ville.~ Il faudrait que la Ville soit agile et flexible. Certains lots orphelins ne sont pas entretenus et créent des nuisances.~ Les aménagements éphémères ne devraient pas être sous la responsabilité des organismes ou des associations de résidents en ce qui concerne l'entreposage.
-----------------------	---

Personnes-ressources de la Ville ayant contribué à cette activité

Magdalena Dudek – Directrice territoriale adjointe par intérim, Centre de services de Gatineau

Pascal Thivierge - Chargé de projets en participation publique Section de la planification stratégique

Liste des participants

Employés municipaux

M. Yvan Moreau, directeur territorial par intérim, Centres de services de Gatineau, de Buckingham et de Masson-Angers, Ville de Gatineau

M. Louis D'amour, agent de développement, Service des loisirs, sports et développement des communautés, Ville de Gatineau

Mme Karina Desjardins - agente de développement des communautés, Service des loisirs, sports et développement des communautés, Ville de Gatineau

Conseillers municipaux et agents de recherche

M. Mike Duggan, conseiller municipal, district de Pointe-Gatineau

Mme Jennifer Lynn Parent, agente de recherche de M. Duggan

Participants

Mme Madelaine Rouleau CREDDO

Mme Myriam Gemme, CREDDO

Mme Johanne Gadbois, ROHSCO

Mme Marie-Hélène Gélinas - Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau (CVQ) et Revitalisation urbaine intégrée du Vieux-Gatineau (RUI)

Mme Annie Scantland, Communautés Gatineau Ouest

Mme Julie Sylvestre CISSSO, Conseillère en promotion de la santé

Mme Julie Sylvestre du CISSSO

Mme Sonia Ben-Arfa CISSSO

Mme Julie Rozon, Centre de services scolaire des Draveurs

M. John Fisher, Commodore, Marina Kitchissippi de Gatineau

Mme Claudette Boivin, directrice de Solidarité Gatineau-Ouest

Mme Nancy Labonté, Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau

M. François Lambert, Coleader environnement et aménagement du territoire de la RUI-VG, et citoyen du secteur

M. Jean Poitevin, Alliance Parc Deschênes

M. Jean-Marc Emery, président du Club des ornithologues de l'Outaouais et membre de l'équipe Gatineau Ville amie des oiseaux

Mme Lyne Bouchard, présidente de l'Association des gens d'affaires et professionnels du V-G et présidente des Serres urbaines Notre-Dame et résidente du quartier V-G

Mme Pauline Bouchard, directrice générale, Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau

Mme Myriam Nadeau

Mme Diane Girouard

Mme Isabelle Donnell

Mme Myriam Gilbert

Mme Suzie Perreault

M. Philippe Grenier